

ARCATENNIS

Peinture pour la protection des terrains de tennis



V2.0

[Cliquez ici pour acheter ce produit sur notre site marchand www.maison-etanche.com](http://www.maison-etanche.com)

Peinture composée de copolymères acryliques en phase aqueuse, de pigments et de charges appropriés.

DOMAINES D'INTERVENTION

ARCATENNIS est destiné à la protection des sols de tennis, terrasses et salles de sport. Il s'applique sur bétons poreux, ciment, enrobés de bitumes ou asphaltes.

QUALITES ET PERFORMANCES

- Bonne résistance à l'eau et à l'abrasion
- Antidérapant
- Sans odeur désagréable

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect sec :	Mat velouté
Teintes :	Rouge, vert tennis, vert foncé, noir, bleu, marron, marron clair, gris, chamois, ocre, tuile, blanc
Diluant :	Eau
Densité 20°C :	1,50
Extrait sec :	65% (en poids)

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE
Cedex

T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



Séchage 20°C : Sec : 2 à 3 heures
 Recouvrable : 12 heures
 Mise en service : 48 heures après la dernière couche

RENDEMENT

0,25 kg à 0,35 kg / m2 par couche selon la porosité du support.

Consommation moyenne pour un court de tennis de 600 m2 :

- Surface de jeu : 260m2 (règlementaires): 7x25 kg.
- Abords du court : 340m2 : 9x25 kg.
- Lignes Blanche : 3x 2.5 litres.

HYGIENE ET SECURITE

- Conserver hors de la portée des enfants
- Valeur limite UE pour ce produit phase aqueuse PA/cat i : 140 g/l (2010).
- Ce produit contient au maximum 20 g/l COV.

MISE EN OEUVRE

Matériel : Brosse, rouleau, airless.

Dilution : 1 ère couche diluée de 10 à 15% d'eau.
 2ème couche diluée de 5% à 10% d'eau maximum.
 Au pistolet, ajouter environ 15% d'eau.

Application :

Sur fonds neufs, propres et dépoussiérés : appliquer directement en deux couches.

Sur fonds anciens et adhérents : employer après avoir nettoyé au [Nettoyant sols industriels](#), rincer abondamment à l'eau et sécher complètement la surface.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage ou trempage dans le [Nettoyant sols industriels](#).

RECOMMANDATIONS

Stocker à l'abri du gel.
Se conserve 1 an en emballage d'origine.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE
Cedex

T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>





« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE
Cedex

T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>

